

SAINT-PIERRE ET MIQUELON, UN NOUVEAU SOUFFLE ÉCONOMIQUE

Stéphane CLAIREAUX

- ▶ Député LaREM de Saint-Pierre et Miquelon
- ▶ Membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation
- ▶ Membre de la délégation aux Outre-mer



En juin dernier, la Ministre des Outre-Mer remettait au Président de la République le Livre bleu des Outre-Mer. Les Assises qui ont contribué à l'élaboration de ce document ont connu un formidable succès de participation, dont à Saint-Pierre et Miquelon, avec 52 rencontres citoyennes organisées et 79 projets remontés auprès du ministère des Outre-mer. La Collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon est composée de 3 collectivités : 2 communes (Miquelon et Saint-Pierre) et un Conseil territorial, pour une population de 6.000 habitants. C'est la France en Amérique du Nord avec sa population à majorité basque, bretonne et normande, issue des communautés métropolitaines qui fréquentaient les Bancs de Terre-Neuve à la poursuite de « l'or blanc », la morue.

Depuis le moratoire sur la pêche de 1992, l'Archipel cherche un nouveau souffle économique. La mer représente encore pour le territoire un levier de croissance fort et prometteur. Des investissements conséquents ont été faits dans la pêche industrielle et le traitement du poisson à Miquelon, les pêcheurs artisans se sont structurés et les pêcheries se sont diversifiées vers des espèces à haute valeur ajoutée comme l'holothurie. La signature en mars dernier d'une convention entre l'État, l'Université de Bretagne Occidentale, l'IFREMER et la Chambre de commerce locale (CACIMA) pour la création d'une plateforme internationale de recherche subarctique, a permis de réaffirmer la vocation maritime de l'Archipel sous un jour nouveau.



Le tourisme est également un secteur à fort potentiel dans lequel le territoire a investi fortement en mettant en service deux ferries ultramodernes entre l'Archipel et l'île voisine de Terre-Neuve. Les travaux d'infrastructures financés par l'Etat pour l'aménagement d'un terminal de croisière moderne, permettront à l'Archipel de consolider sa place dans le circuit régional des croisières en plein essor. La première ligne aérienne directe entre Saint-Pierre et Paris, soutenue par l'État et expérimentée à l'été 2018, a été un réel succès, avec un taux de remplissage de 96 % sur les 8 vols effectués. A présent, tous les acteurs de l'Archipel doivent se mobiliser pour transformer cet essai et démontrer la nécessité de pérenniser cette ligne directe avec la Métropole. Elle sera reconduite à l'été 2019, avec cette fois-ci 12 vols programmés.

S'il existe un accord bilatéral de coopération régionale depuis 1994 entre la France - au titre de Saint-Pierre et Miquelon - et les provinces du Canada Atlantique, l'Archipel doit cependant travailler à une plus grande intégration dans son bassin régional, regarder plus loin vers le Québec, et tenter ainsi de profiter des flux commerciaux entre l'Union Européenne et le Canada qui se développent avec l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange commercial CETA.

Beaucoup d'autres défis restent à relever, comme la mutation vers les énergies renouvelables, l'économie du numérique, ou le classement du territoire au patrimoine de l'UNESCO...

Ces grands enjeux ont tous comme dénominateur commun une finalité économique et sont au cœur des projets remontés à l'issue des Assises des Outre-mer. Je souscris complètement à cette dynamique et suis fier de constater que les Saint-pierrais et Miquelonnais n'ont rien perdu de leur esprit entrepreneurial ni de leur capacité à proposer des solutions innovantes pour l'avenir de l'Archipel. ●



« l'Archipel doit travailler à une plus grande intégration dans son bassin régional »